

# SMICTOM des Flandres

2023

## Revue de presse 1er Semestre 2023



Document réalisé dans le cadre du rapport annuel de l'année 2022, sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.

## Révolution des poubelles : les agents d'Hazebrouck fouillent des centaines de sacs non ramassés

Par Geoffroy de Saint Gilles

Ce mercredi, c'est jour de collecte pour les ordures ménagères à Hazebrouck. Et dans plusieurs rues de la ville, les nouvelles consignes n'ont pas été respectées. Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont cherché les adresses pour verbaliser.



Dans la rue Nationale, de très nombreux sacs non conformes ont été déposés. 4 Janvier 2023

Que les nouvelles consignes pour les poubelles mises en place avec [la redevance incitative](#) soient immédiatement appliquées aurait été un miracle ! Néanmoins, les ASVP d'Hazebrouck ont été très sollicités ce mercredi avec des rues où de très nombreux sacs-poubelles non conformes n'ont pas été ramassés. Pour rappel, depuis le 1er janvier, seuls [les sacs estampillés CCFI peuvent être collectés](#). Les agents d'Eco.Déchets ont la consigne de ne pas prendre les autres. De même, ils ne peuvent pas vider les bacs qui débordent.



Sur chaque sac non conforme, les ripeurs ont posé un autocollant.

### Identifier les personnes

Rue piétonne, rue Nationale, rue de Merville... les sacs restés sur les trottoirs ce mercredi matin se comptent par centaines. Équipés de très longs gants en plastique, les ASVP ont fouillé les sacs à la recherche d'une adresse,

d'un courrier permettant d'identifier une personne. Les agents tombent parfois sur un sac de couches pour adultes ou des déchets sans qu'aucun tri n'ait été effectué. Plusieurs photos ont été prises et les agents ont même tenté de sonner chez des habitants dont le nom a été trouvé dans un sac non conforme.



Les ASVP ont cherché des adresses pour identifier ceux qui se sont trompés.

## Où aller chercher les sacs ?

Dans le quartier Pasteur, en plus du grand bac sorti, près de 10 sacs ont été entreposés juste à côté. Les ripeurs ont collé le message « refus de collecte » dessus. Les services techniques de la ville, après le contrôle des ASVP, ont collecté les poubelles pour éviter qu'ils ne demeurent dans les rues.



Les ripeurs ont la consigne de ne pas ramasser les sacs qui ne portent pas le sigle de la CCFI.

Pour ceux qui n'auraient pas encore reçu de bacs, il faut prendre contact avec la communauté de communes de Flandre intérieure (tél. 03 74 54 00 80) pour recevoir sa dotation. Pour ceux ayant reçu un courrier les autorisant à utiliser des sacs, ils doivent aller les chercher au centre technique municipal, situé au 73, rue de Vieux-Berquin. [Les sacs](#) sont donnés en fonction du nombre de personnes dans le foyer et leur coût est compris dans la part fixe de la redevance incitative.

## Des nouveaux déchets acceptés à la déchetterie ?



Les mesures vont concerner les déchetteries du SMICTOM des Flandres.

**FLANDRE** La réduction des déchets n'a pas fini de faire causer. Après la mise en place de la Redevance d'Ordures Ménagères Incitative au 1<sup>er</sup> janvier, d'autres mesures animent le SMICTOM des Flandres pour répondre aux ambitions de réduction des déchets.

L'une d'entre elles a été évoquée lors du dernier comité syndical du SMICTOM, le 12 décembre dernier. De nouveaux contenants pourraient être installés dans les déchetteries du secteur, pour recevoir de nouvelles catégories de déchets et ainsi pouvoir les recycler. Ces nouveaux « bacs à ordures » accueilleraient une sélection bien définie : des jouets, des articles de bricolage et de jardinage et des produits ou matériaux de construction du bâtiment.

### COMMENT LES INSTALLER ?

« La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) prévoit la mise en place de nouvelles filières de res-

ponsabilité élargie des producteurs (REP) », détaille la délibération complète présentée au comité syndical. De nouvelles lignes de recyclage qui nécessiteraient des aménagements dans les déchetteries du SMICTOM, alors que certaines sont d'ores et déjà débordées. « L'installation de nouveaux bacs de collecte ne va pas nous simplifier la tâche, concède Philippe Broutele, président du SMICTOM des Flandres. Il va surtout falloir étudier s'il sera possible de les installer dans chacune des déchetteries. Elles sont toutes concernées mais je pense qu'à Nieppe, il sera impossible d'installer de nouveaux contenants car il n'y a pas de place. » Malgré quelques incertitudes, la délibération a été adoptée à l'unanimité lors du comité syndical. Ce qui signifie que le SMICTOM va devoir réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour ajouter de nouveaux contenants dans chacune de ces déchetteries, avant que ces nouvelles lignes de recyclage ne soient effectives. ■ JEAN-BAPTISTE PLOYART

# Poubelles en Flandre intérieure : pourquoi il est inutile de voler un bac ?

Dans les derniers jours de 2022, le commissariat de police d'Hazebrouck a dénombré une douzaine de vols de bacs. Pourtant, un bac volé sera très rapidement identifié.



Plusieurs habitants ont signalé la disparition de leur bac. Publié: 5 Janvier 2023

Pendant les vacances de Noël, une douzaine de personnes sont venues déposer une main courante pour **le vol de leur bac jaune ou noir** à Hazebrouck. Évidemment, personne ne connaît les motivations exactes de ceux qui auraient volé ces conteneurs, mais le SMICTOM, le syndicat en charge de la collecte des déchets et de la gestion de ces bacs, prévient que dérober des poubelles ne sert strictement à rien.

## Puce désactivée

D'abord, dès qu'un bac est déclaré volé, **la puce incrustée dedans est désactivée**. C'est elle qui sert à compter le nombre de levées et donc le montant de la facture émise par la communauté de communes de Flandre intérieure [dans le cadre de la redevance incitative entrée en application le 1er janvier](#). Si une personne utilise le bac d'un autre afin de payer le moins possible, sa puce ne sera pas active, ce qui sera repéré très rapidement par les agents de collecte qui doivent s'assurer que chaque bac a bien été compté lors de leur passage. Ils vérifient également qu'un bac n'a pas été compté deux fois s'il faut insister pour le vider.

De la même manière, si un bac dont la puce est rattachée à une adresse est identifié dans une autre rue, « *il sera facile de voir que ce n'est pas le bon bac en voyant les adresses des bacs de la rue collectés* », explique le SMICTOM. Le syndicat a eu plusieurs messages d'usagers déclarant une disparition de leur poubelle. « *Certains pensent que le camion l'a avalé mais quand cela arrive, c'est tout de suite signalé* », ajoute le SMICTOM.

# Flandre : pas d'affluence dans les déchetteries du SMICTOM mais plus de contrôles pour les agents

La redevance incitative est en place depuis le 1er janvier. Pour ce premier week-end, les agents des déchetteries ne notent pas une forte hausse de la fréquentation mais assurent être plus vigilants sur ce qui est jeté.



Depuis plusieurs jours, les agents du SMICTOM observent que plus de cartons sont déposés. Photo Marc Demeure - VDNPQR  
Par Céline Bergero

Cette année, nouvelle résolution rime avec révolution. Depuis le 1er janvier, [la redevance incitative \(https://www.lavoixdunord.fr/tags/poubelles-flandre-interieure\)](https://www.lavoixdunord.fr/tags/poubelles-flandre-interieure) est effective. À ce titre, les habitants de Flandre intérieure doivent prendre de nouvelles habitudes concernant [le tri de leurs déchets \(https://www.lavoixdunord.fr/1274351/article/2023-01-04/les-agents-d-hazebrouck-cherchent-les-adresses-dans-les-poubelles-non-ramassees\)](https://www.lavoixdunord.fr/1274351/article/2023-01-04/les-agents-d-hazebrouck-cherchent-les-adresses-dans-les-poubelles-non-ramassees).



Pour ce premier samedi depuis la « révolution », pas de grande affluence dans les déchetteries. Même si, depuis plusieurs jours, les agents du SMICTOM observent que **plus de cartons sont déposés**. « *Avant, on remplissait une benne de carton tous les deux jours. En ce moment c'est une par jour* », pointe un agent de Bailleul. Et en ce début d'après-midi, la benne est déjà remplie environ aux trois-quarts

Pour l'heure, le public des déchetteries du SMICTOM reste à peu près le même. Des habitués comme Pascal. Il passe à la déchetterie d'Hazebrouck environ une fois par trimestre. Il a pris l'habitude de venir jeter ici les gros cartons, le papier, les prospectus, etc. D'autres sont plus novices. Cyril s'est installé avec sa femme à Lynde, il y a trois mois, depuis la naissance de leur premier enfant. Ce samedi matin à Ebblinghem, **son coffre est rempli de cartons**. « *Pas le choix avec la nouvelle réglementation* », sourit-il. La plupart des usagers ne viennent pas exclusivement pour les cartons, mais en profitent pour en ramener et limiter le remplissage de [leur bac jaune](https://www.lavoixdunord.fr/1206973/article/2022-07-17/opercule-bouchons-compactage-ce-qu-il-faut-savoir-au-moment-de-jeter-nos-dechets) (<https://www.lavoixdunord.fr/1206973/article/2022-07-17/opercule-bouchons-compactage-ce-qu-il-faut-savoir-au-moment-de-jeter-nos-dechets>)

## **Plus de contrôles**

Afin d'éviter toute incivilité, les agents du SMICTOM veillent au grain. « *On doit être plus vigilants.* » Lorsque des personnes apportent des sacs noirs, ils sont ouverts pour vérifier qu'il n'y ait pas d'ordures ménagères. Ce n'est pas une nouveauté, mais c'est plus systématique. Certains tentent la méthode du « millefeuille ». « *Ils mettent plusieurs couches de cartons, cachent des ordures ménagères et recouvrent de carton.* » À Steenbecque, samedi matin, deux personnes ont été prises en **flagrant délit de mauvaise foi**. Deux hommes affirmant n'avoir que des cartons à déposer dans la benne, dont un gros fermé par du scotch. Après vérification, des ordures ménagères étaient cachées dans les cartons. Les agents ont donc refusé le

gros carton. « *Maintenant, ça arrive six à sept fois par jour* », informe Sébastien, agent à Steenbecque.

Selon les employés, « *certaines personnes n'ont pas anticipé* » et se rendent en déchetterie pour tenter d'y voir plus clair. Alors ils orientent les gens, les conseillent, distribuent des informations... Malgré leur pédagogie, ils regrettent de subir le courroux de certains citoyens. « *On est le premier maillon à recevoir les gens mécontents* », explique Franck Carton à Ebblinghem. Selon les agents :

---

« *Ce n'est que le début. On verra par la suite.* »

## FEVRIER

### Collecte des poubelles en Flandre : « Le démarrage se passe bien » pour Eco.Déchets

Par Propos recueillis par Geoffroy de Saint Gilles

« Non, plutôt dubitatif sur le fait d'appliquer cette règle d'un coup, au 1er janvier mais je vois que ça fonctionne. Les habitants vont trouver leur rythme au cours du premier trimestre. »

– **Est-ce que les 40 ripeurs sont insultés, agressés ?**

« Il y a toujours des gens énervés, de l'incompréhension mais ça reste un épiphénomène. »

– **Est-ce que les lecteurs de puces qui permettent de compter le nombre de levées fonctionnent ?**

« Oui, sans problème. »

– **Que se passe-t-il si un bac n'a pas été vidé complètement. Quel recours pour l'utilisateur ?**

« [Nos agents s'assurent que tout est vidé](#). Si quelqu'un a mis des déchets dans une poubelle après que nous l'ayons vidée, nous ne pouvons absolument rien faire... »

---

### Révolution des poubelles en Flandre : un mois après le lancement, le premier bilan

Par Marie Lagedamon

Depuis le 1er janvier, les habitants de Flandre intérieure (CCFI) sont passés à la « redevance incitative » (REOMI). Ils paient en fonction du nombre de levées de leurs bacs d'ordures ménagères et de recyclables. Premier bilan avec le point de vue des élus et syndicats en charge de cette mission, et celui du collectif pour une autre REOMI.



Il y a encore près de 2000 foyers qui n'ont pas reçu la primo-dotation en bacs pucés. Publié: 10 février 2023

## Tous les foyers pourvus en bacs ou sacs ? FAUX

Alors que [l'application de la réforme](#) a débuté, il y aurait encore un peu moins de 2 000 foyers en Flandre intérieure dépourvus en bacs conformes ou en sacs ([c'était déjà le même nombre en décembre](#)). Cela représente 5 % des foyers (43 000 au total), un tiers étant a priori connus comme vacants (résidences secondaires). La CCFI les relance par mail et courrier et prévenait déjà l'an dernier : ces foyers s'exposent à payer 175 € pour l'usage des déchetteries, etc. Après vérification, 2 000 foyers réunissant les critères ont obtenu l'autorisation de fonctionner [avec des sacs](#), ils habitent majoritairement à Cassel, Hazebrouck, Bailleul et Nieppe.

## Des entreprises quittent déjà le nouveau système VRAI

La redevance incitative ne s'applique pas aux entreprises productrices de déchets industriels, leur collecte et leur traitement sont assurés par une filière spécifique. Pour toutes les autres, « *elles ont testé la facturation à blanc le dernier semestre et certaines quittent le système pour un autre prestataire* », explique la CCFI.

Elle évoque une centaine de cas pour le moment (sur 7 000 entités, entreprises et établissements publics). L'hôpital de Bailleul se plie par exemple aux nouvelles consignes (pour ses déchets ménagers), l'hôpital d'Hazebrouck a décidé de faire appel à une myriade de prestataires de tri (*lire dans une prochaine édition*).

## Une réforme qui entre dans les habitudes VRAI et FAUX

De l'avis de Luc Everaere, maire de Rubrouck et conseiller délégué à la CCFI en charge du traitement des déchets, « *ce changement se passe mieux que ce qu'on aurait pu craindre* ». Pour l'affirmer, il se base sur la présentation des bacs « *de plus en plus conforme* » et aussi le nombre d'appels téléphoniques au service dédié de la CCFI : « *Début janvier, on recensait encore plus de 600 appels jour, aujourd'hui, c'est dix fois moins.* »

Même sentiment du côté du SMICTOM et du SIROM, les deux syndicats de déchets qui supervisent ces nouvelles collectes assurées par [le prestataire Éco.déchets](#). « *Le démarrage se passe bien, bien mieux que le changement de tournées en avril* », se félicite Philippe

Brouteele, président du SMICTOM. Qui donne un premier estimatif des tonnages d'ordures ménagères collectés : 1 761 tonnes en janvier 2022 ; 1 544 tonnes en décembre 2022 et 741 tonnes fin janvier 2023. Il désamorce aussitôt : « *Et il n'y a pas 1 000 tonnes de déchets dans la nature !* »

Comment expliquer cette première baisse ? Il y a sûrement l'effet de la sensibilisation, un report probable de la présentation de certains bacs début février et on ne peut l'exclure, une partie quand même des déchets qui s'évapore, soit [dans la nature](#) soit transportés vers d'autres territoires, ce qui est appelé du « tourisme de déchets ».

## Le point noir, les collectifs VRAI

Comme nous avons déjà pu nous en faire l'écho, [la gestion des bacs, le tri des déchets restent complexes](#) pour les locataires habitant dans des collectifs. La CCFI indique qu'une nouvelle réunion est prévue avec les bailleurs pour rappeler les consignes.

---

# Le SMICTOM des Flandres réfléchit à des pistes pour le traitement des biodéchets

Par Marin Paulay

Lundi, au siège de la CCFL à La Gorgue, les élus du SMICTOM des Flandres ont évoqué les expérimentations envisagées pour le tri des déchets organiques à partir de 2024.



À partir de 2024, les déchets fermentescibles devront être séparés des autres ordures ménagères. Photo illustration - VDNPQR Publié: 14 février 2023

Le président du SMICTOM des Flandres, Philippe Brouteele tient d'abord à rassurer les 84 élus : « *Il n'est même pas question de proposer aux habitants de la CCFI un troisième bac de collecte.* » Après une mise en place encore délicate, et une [phase d'expérimentation marquée par des quelques rendez-vous manqués](#), la problématique du tri des déchets fermentescibles (organiques) s'impose aux collectivités

## « On va devoir multiplier les expérimentations »

Plusieurs possibilités sont envisagées par le SMICTOM pour les déchets organiques. Le syndicat étudie d'abord la possibilité de jeter dans le bac noir, en même temps que les ordures non recyclables, les déchets fermentescibles dans un sac prévu à cet effet. Ces sacs seraient ensuite envoyés à l'incinérateur de Flamoval, où ils seront triés et exploités.

Une autre solution est envisagée : des points d'apport volontaire. Chaque habitant d'un quartier en particulier viendrait y déposer ses déchets organiques, collectés une fois par semaine l'hiver, deux fois l'été. Ces conteneurs seraient lavés après chaque passage, comme ça a pu être le cas [à Bailleul, Nieppe et Hazebrouck](#). Le système soulève les questions du coût, lié aux véhicules dédiés à ce ramassage, et de la pollution, puisqu'il faudrait récupérer l'eau utilisée pour le nettoyage des poubelles qui ne pourrait partir dans le réseau d'assainissement.

Une dernière solution est, selon Philippe Broutele « *la plus simple et la plus pratique* » : [le compostage individuel ou collectif](#). Selon la [loi sur les biodéchets](#), « *le tri à la source des biodéchets [...] est nécessaire pour permettre un retour au sol de qualité par une valorisation agronomique de ces déchets* ». Ce compostage peut aussi être partagé, comme à Flêtre, où chaque habitant y dépose ses biodéchets aux abords du presbytère. Son maire, Philippe Masquelier, a eu l'occasion de défendre l'initiative devant les autres élus.

## Des solutions qui ne régleront pas la problématique du tri

Le budget de 80 000 € dédié à l'expérimentation a été adopté à l'unanimité. Selon Philippe Broutele, cette expérimentation peut « *en théorie, être financée à 70 % par l'ADEME* ». [Assurer un traitement des biodéchets avant 2024 pourrait également garantir un certain nombre d'aides](#). En attendant la fin de la phase d'expérimentation, le président de la SMICTOM affirme que « *l'immense majorité des habitants est prête au traitement des biodéchets* », même s'il reste conscient qu'il devra faire face à certaines oppositions.

---

## La mise en service de la nouvelle déchetterie d'Hazebrouck espérée mi-2024

Lors du conseil syndical du SMICTOM, lundi, les élus ont abordé la question de la déchetterie d'Hazebrouck, dont la mise en service est espérée pour juillet 2024.



Publié: 15 février 2023

Le président du SMICTOM, Philippe Brouteele se félicitait d'un « *projet bien avancé* » pour la future déchetterie d'Hazebrouck, située [rue de Vieux-Berquin](#). Il se risque même à annoncer une date de mise en service : juillet 2024 « *si tout va bien* », pour un coût total de 1,5 million d'euros. De quoi nourrir les regrets du conseiller délégué au budget à la CCFI et ancien président du SMICTOM, Didier Tiberghien : « *Il est clair que les déchetteries nous auraient coûté moins cher si on les avait faites il y a trois ans.* » [En 2021, le SMICTOM espérait une mise en service fin 2023.](#)

## Une problématique environnementale à prendre en compte

Philippe Brouteele le promet : « *On ne fera pas quelque chose d'hostile à l'environnement. Toutes les mesures compensatoires : on les prendra.* » Une étude sur la faune et la flore menée par l'association Lestrem Nature en mai dernier et le site du nouvel équipement a été classé en zone humide. Pour compenser l'aménagement de ces 2 600 m<sup>2</sup>, le SMICTOM doit trouver l'équivalent de 5 200 m<sup>2</sup> de zone humide au sein de la CCFI. Cette exigence s'inscrit dans le cadre du plan [national sur la protection des milieux humides](#), qui vise à doubler sa superficie d'ici 2030.

Les premières étapes préalables à l'avancement du projet ont également débuté. La maîtrise d'œuvre sera assurée par le bureau d'études IRH Ingénieur Conseil. La mission géothermique d'étude des sols sera quant à elle menée par le bureau d'études Ginger CEBTP. Chargée de projet à la SMICTOM, Laura Chabilan espère « *du mouvement dès le mois prochain, avant d'entamer les travaux à partir de la fin d'année 2023* ». La déchetterie de Merville en est à un stade moins avancé, confesse-t-elle, puisque le site ne devrait pas être mis en service avant 2025.

## Quel avenir pour l'actuelle déchetterie d'Hazebrouck ?

Le devenir de l'actuelle déchetterie d'Hazebrouck, rue du Milieu, est plus qu'incertain. « *Elle est d'un autre temps* », juge Philippe Brouteele. Son utilité est devenue trop restreinte pour qu'elle puisse continuer à être en service : « *Il existe de plus en plus de filières de tri à mettre en place mais le site ne peut pas être agrandi.* » Laura Chabilan indique que le sujet d'une potentielle réhabilitation « n'a pas encore été abordé pour l'instant ».

## MUNICIPALITÉ

## Le SMICTOM crée un poste de maître-composteur

**FLANDRE** Tenu le 13 février à La Gorgue, le comité syndical du SMICTOM a permis de faire le point sur les projets à venir comme sur le plan budgétaire 2023. Pour faciliter le tri des déchets des Flamands, une nouvelle fonction est mise en place.

ALICE BOURGEOIS

Le dernier comité syndical du SMICTOM (syndicat mixte intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères) s'est tenu le lundi 13 février, dans la soirée, à La Gorgue. La soirée a été l'occasion pour Didier Tiberghien, vice-président chargé des finances du syndicat, de dérouler le Rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2023 – « un petit document d'une douzaine de pages qui est comme une bible des finances publiques, et que j'aurais beaucoup aimé avoir entre les mains quand j'ai commencé ma carrière d'élu », a loué Philippe Brouteele. Le rapport spécifie que le changement de prestataire s'est bien passé : il a permis d'économiser un million d'euros. C'est désormais la société lyonnaise Écodéchets qui prend en charge la collecte. Les frais de personnel devraient augmenter de 80 000 euros du fait de l'embauche de nouveaux salariés, parmi lesquels une jeune « maître-composteur » :



Le conseil communautaire a été l'occasion de faire le point sur la redevance incitative.

elle aura la mission de faire connaître l'art du compostage en Flandre intérieure. Les élus ont tous pris acte du Rapport sans faire part d'aucune opposition. Le rapport sera soumis au vote à la prochaine réunion du SMICTOM, le 13 mars. ■

## LA REDEVANCE INCITATIVE EN QUESTION

Le président a fait le point sur la mise en place de la redevance incitative. « La CCFI a pris du retard dans la distribution des bacs et sacs dans certaines des communes. L'hôpital de Bailleul, par exemple, a un temps manqué de bacs. Mais ça a été réglé très rapidement. » Le président estime qu'à la fin du mois de février, tout devrait rentrer dans l'ordre. Une autre question a été abordée : la loi qui, à l'horizon 2024, devrait interdire aux Français de jeter leurs biodéchets. Une loi qui rend d'autant plus pertinente la création d'un poste de maître-composteur.

## Poubelles en Flandre: pourquoi le coût de service augmentera inévitablement en 2023

Par Marc Le Tellier

Le coût de service prévisionnel, la « facture » présentée tous les ans par le SMICTOM des Flandres à la CCFL et à la CCFI, va augmenter en 2023. On ignore à ce stade comment les intercommunalités répercuteront cette variation.



Le marché de traitement des emballages progresse fortement cette année. Publié: 15 Mars 2023

« *Le prix du service public de gestion des déchets explose partout. À nous de contenir ces augmentations. L'un des premiers leviers est de limiter la production de déchets.* » La baisse de volume constatée au mois de janvier 2023, 1 000 tonnes de moins qu'en janvier 2022, est de nature à satisfaire Philippe Broutele, le président du SMICTOM des Flandres. « *Et qu'on ne vienne pas me dire que ces 1 000 tonnes ont été jetées en dépôt sauvage dans les fossés* », précise-t-il, en référence à la [mise en place de la redevance incitative en Flandre intérieure](#). Pour autant, le coût de service prévisionnel présenté aux élus du comité syndical lundi, lui, ne prête guère à se réjouir. Entre 2022 et 2023, le SMICTOM a estimé la hausse à 18,70 %, soit 1,8 million d'euros. Une envolée à nuancer au regard des particularités de l'exercice 2022 : jusqu'au 1er avril par exemple, la collecte de la dizaine de communes de l'ancienne Voie romaine et de l'Houtland n'était pas comptabilisée, car assurée par Baudelet. Autre donnée à prendre en compte, les tonnages ont nettement diminué, avec le départ de commerçants et d'artisans vers d'autres prestataires. Environ 130 ont signifié avoir fait ce choix à la CCFI, sachant que le volume hebdomadaire maximum accepté par le SMICTOM est de 1540 litres d'ordures ménagères. Citons enfin un prix de rachat de matériaux, notamment le carton, qui

continue à s'effondrer. Ceci étant dit, comparé à l'année 2021, le coût de service ne progresse « que » de 2,96 %.

## Le marché des emballages prend 25 %

En 2023, le syndicat se heurtera à des hausses incompressibles. Le nouveau marché de traitement des emballages, conclu avec le groupe Paprec, dont le centre de tri se situe à Harnes, prend plus de 25 % à compter de ce mois de mars. Ce qui représente 15 % de l'augmentation globale estimée du coût de service : « *Le prestataire avance l'augmentation du coût de l'énergie, la hausse des salaires, les améliorations techniques pour optimiser le tri* », liste Nathalie Hember, la DGS du syndicat. Autre poste de dépenses supplémentaires, le centre technique de Strazeele, vieillissant, va nécessiter des travaux de rénovation. Dernier point, et non des moindres, l'entrée en vigueur de la redevance incitative suppose notamment l'acquisition de nouveaux bacs et de bacs de réassort. Ce poste s'élève à 200 000 euros. Philippe Brouteele promet un retour à une « *certaine stabilité* » en 2024.

---

## Flandre : la demande en composteurs explose, le SMICTOM élargit l'offre

Par Marc Le Tellier

Le SMICTOM des Flandres propose désormais à la vente des bio-seaux de 5 litres, afin de faciliter la gestion des déchets de table et de cuisine au sein même de son habitation.



Le SMICTOM vend cinq modèles de composteurs et désormais des bio-seaux de 5 litres.  
Photo illustration Publié: 16 Mars 2023

De 600 composteurs vendus entre 2016 à 2021 à plus de 1 000 rien que pour 2022. À l'approche de l'instauration de la redevance incitative, l'intérêt des habitants pour les équipements permettant de réduire sa quantité de déchets a bondi : « *La vente de composteurs a explosé l'an dernier et ça va continuer* », prédit Philippe Brouteele, le président du

SMICTOM. Face à cette demande qui grimpe en flèche, le syndicat a choisi de maintenir ses tarifs : 40 euros pour 1 100 litres, 35 euros pour 830 litres, 33 euros pour 620 litres, 31 euros pour 445 litres et 30 euros pour les composteurs de table de 20 litres. Ces derniers sont utilisables en intérieur pour les personnes n'ayant pas de jardin.

## Outil de compostage collectif

Un nouveau composteur enrichit la gamme : il s'agit d'un bio-seau de 5 litres (vendu 10 euros). Il s'adresse aux personnes engagées dans une démarche de compostage collectif. Rien n'est tranché sur la localisation mais le SMICTOM souhaite encourager les points d'apport volontaire de bio-déchets au pied d'immeubles, de sorte à anticiper le tri à la source des biodéchets, à partir du 1er janvier 2024. Ces implantations concernent uniquement la communauté de communes de Flandre intérieure.

SMICTOM des Flandres : 03 59 48 40 06.

---

## Les déchetteries d'Hazebrouck et Merville devraient coûter entre 4,5 et 5 millions

Par Marc Le Tellier

Le SMICTOM des Flandres a validé les autorisations de programmes pour la création des nouvelles déchetteries d'Hazebrouck et Merville.



La nouvelle déchetterie d'Hazebrouck se situera rue de Vieux-Berquin, derrière le complexe utilisé par le club de football américain. Publié: 17 Mars 2023

Ce sont deux équipements que les utilisateurs de Flandre intérieure et de Flandre-Lys attendent. Les projets de nouvelles déchetteries à Hazebrouck et Merville ont franchi un palier supplémentaire lors du comité syndical du SMICTOM des Flandres, lundi. Les élus ont délibéré sur les autorisations de programmes et les crédits de paiement des deux équipements, financés sur plusieurs exercices. « *On autorise d'abord le programme, on prévoit la dépense totale et combien et quand on va payer. On enlève du budget des dépenses pas exécutées. Cela donne une lisibilité budgétaire* », explique Didier Tiberghien. La déchetterie

d'Hazebrouck, qui se situera derrière les terrains de sport de la rue de Vieux-Berquin, sera étalée sur deux exercices pour 2,1 millions d'euros : 1,555 million en 2023 et 545 000 euros en 2024, année attendue de [la livraison des travaux](#).

## Des équipements vieillissants ou saturés

À Merville, sur le site de la route de La Gorgue, quelque 2,5 millions sont budgétés : 25 000 euros en 2023, 1,895 million en 2024 et 640 000 euros en 2025. « *D'ici 2026, si nous n'avons pas de mauvaises surprises, a souligné le président du SMICTOM Philippe Brouteele, deux déchetteries new-look auront vu le jour.* » Rappelons que l'actuelle déchetterie mervilloise ne dispose pas de plateforme et n'accepte pas les encombrants et que celle d'Hazebrouck est régulièrement saturée. [La plateforme métallique de la déchetterie d'Estaires](#) ne supporte, elle, qu'un véhicule à la fois.

---

# Excréments jetés sur la déchetterie de Steenbecque, un homme interpellé et auditionné

Par Geoffroy de Saint Gilles

Grâce à la surveillance d'un riverain, un Steenbecquois de 52 ans a été identifié après des jets d'excréments sur la déchetterie de sa commune mais aussi sur des maisons et commerces. L'homme a expliqué les raisons de son geste.



La déchetterie avait fermé sept jours en décembre après les dégradations. Publié: 17 Mars 2023

Jeudi, un habitant de Steenbecque, célibataire et âgé de 52 ans, a été placé en garde à vue. Il est suspecté d'être l'auteur des jets d'excréments qui ont touché le village ces derniers mois. L'homme qui travaille à Hazebrouck déclare avoir voulu se venger de litiges le concernant.

[Fin novembre, à seulement sept jours d'intervalle](#), les deux agents de la déchetterie de Steenbecque gérée par le SMICTOM avaient trouvé des excréments répandus sur le portail et un modulaire abritant des sanitaires et une douche. Il avait fallu nettoyer et désinfecter le local. L'équipement était resté fermé une journée et une plainte avait été déposée. Aucune revendication n'avait été formulée.

Le 19 décembre, [les deux agents découvraient à nouveau des excréments](#) jetés sur leur local. Le SMICTOM avait pris une décision radicale : « *La déchetterie a subi cette nuit une nouvelle dégradation humiliante. Nous vous informons qu'elle sera fermée jusqu'à nouvel ordre.* » [L'équipement rouvrira sept jours plus tard.](#)

Dans le quartier de la gare de Steenbecque, d'autres victimes se sont fait connaître. Et c'est grâce à un particulier ayant installé une caméra pour trouver l'auteur de ces actes que l'enquête a progressé. Une plaque d'immatriculation a été relevée et quand les gendarmes ont interrogé le propriétaire de la voiture, il a reconnu les faits. Grâce à cette plaque, les militaires ont fait le lien avec une exhibition sexuelle à la piscine d'Estaires, sur un transat dans l'espace bien-être, le 1er mars.

Philippe Broutele, le président du SMICTOM, salue le travail des gendarmes : « *Au-delà de ce comportement d'abruti, cette arrestation est très importante pour les agents car ce monsieur n'a certainement pas imaginé ce que cela a de dégradant et d'humiliant pour les agents qui ne font que leur travail.* » L'homme est sorti de garde à vue et une expertise psychologique a été demandée avant qu'il ne soit présenté au parquet de Dunkerque.

# Des bio-seaux collectifs dans les immeubles

Mercredi 22 Mars

**FLANDRE** En 2024, chaque foyer devra trier ses biodéchets. Le SMICTOM, en charge de la collecte des déchets, va rapidement proposer des seaux à cet effet.



Ces bio-seaux coûteront 10 euros.

CHARLOTTE DEGRUSON

**D**epuis plusieurs années déjà, il est possible en Flandre intérieure de réduire ses déchets, grâce à des bacs de compost. « On en vend depuis un certain nombre d'années, ça s'est toujours bien vendu, et l'année dernière ça a explosé », rapporte Philippe Brouteele, président du SMICTOM (Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région des Flandres). Cette année, ça va encore exploser

car nous avons énormément de demandes. » Une demande si forte qu'elle implique parfois des délais assez longs avant réception du bac. Aujourd'hui, il existe déjà différentes tailles allant de 20 à 1 100 litres selon les utilisations et les besoins des usagers. Pour permettre à un encore plus grand nombre d'habitants de se mettre au compost, et pour anticiper l'obligation du tri à la source des biodéchets à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, le SMICTOM proposera des bio-seaux dans les immeubles afin

de faciliter la gestion des déchets de table et de cuisine au sein même de leur habitation. « Le but, c'est de mettre en place du compostage partagé en pied d'immeuble, souligne le président. Ce n'est pas compliqué de lancer l'opération, ce qui va être compliqué, ça va être de fidéliser les gens sur la durée. » Pour cela, Louise, une maître composteuse, accompagnera les usagers dans cette démarche, pour leurs débuts. Ces bio-seaux d'une contenance de 5 litres coûteront 10 euros l'unité. ■

Mercredi 29 Mars

# Les coûts du SMICTOM augmentent

**FLANDRE** Des coûts qui augmentent, ce n'est jamais une bonne nouvelle. C'est pourtant ce à quoi va devoir faire face le SMICTOM, le service de collecte des ordures ménagères, en 2023. Pour plusieurs raisons, le coût de service, c'est-à-dire le coût représenté par la collecte et le traitement des déchets ménagés, va augmenter. Alors qu'il était stable entre 2015 et 2020, il a subi une hausse en 2021, avant de se réajuster en 2022 et d'augmenter à nouveau en 2023. « C'est causé par toutes les augmentations en lien avec les assurances, le prix de l'électricité, les coûts de traitement des déchets (notamment celui des emballages) et la mise en place de la REOMI qui a engendré des coûts exceptionnels », rapporte Didier Tiberghien, vice-président du SMICTOM des Flandres en charge des finances, lors du dernier conseil syndical. Même si l'augmentation est relativement importante en 2023 (une hausse inférieure à 3 % par rapport à 2021), « il ne faut pas se mettre martel



On ne sait pas encore comment les usagers seront touchés.

en tête », poursuit le vice-président du syndicat. Ce qui coûte le plus cher aujourd'hui, c'est le traitement des déchets par les entreprises extérieures. En 2023, le budget prévoit 3 100 000 euros rien que pour cette tâche. « Ce qui nous coûte le plus, c'est le traitement des déchets », souligne Philippe Brouteele, président du SMICTOM qui espère tout de même avoir « une bonne surprise à la fin de l'année ». La mise en place de la REO-

MI semble satisfaire car on observe déjà une baisse du poids des déchets ménagés collectés. « La nouvelle redévance incitative a prouvé son efficacité sur le territoire de la CCFI. Si l'on continue de moins collecter, le traitement des ordures ménagères nous coûtera forcément moins cher », conclut le président qui espère retrouver une stabilité en 2024. Le syndicat ne sait pas encore comment cette hausse sera traduite pour les usagers. ■ C. D.



Jean-Jacques Leduc habite à deux minutes du composteur du château de l'Orme, rue d'Aire. Il a appris l'existence récemment du composteur et s'y rend régulièrement pour déposer ses biodéchets.

ÉCOLOGIE

# Le compostage, une pratique en plein essor ?

**FLANDRE** Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, une loi obligera toutes les collectivités françaises à mettre en place des dispositifs pour faciliter le tri des biodéchets à destination de leurs administrés. En Flandre, si le compostage individuel se popularise, les initiatives de compostage partagé demeurent timides.

LES FAITS

- **Actuellement**, nous pouvons jeter aussi bien les restes de repas que les ordures ménagères non recyclables (vaisselle cassée, mouchoirs, petits objets en plastique, etc.) dans le même sac poubelle. Tout le sac est ensuite incinéré, sans que les biodéchets soient valorisés.
- **Le problème**, c'est que les sols français sont très appauvris et présentent des carences en matières organiques. Le compost des biodéchets pourrait venir nourrir les sols, nos jardins et nos parcs.

abourgeois@Indicateurdesflandres.fr  
ALICE BOURGEOIS

À partir de janvier 2024, une loi demandera de changer nos habitudes de tri. Tous les Français seront invités à ne plus jeter dans la poubelle noire leurs biodéchets, ou « déchets fermentescibles », bref, tous les restes de repas (épluchures de légumes, coquilles d'œuf, produits périmés non consommés, etc.). Ces biodéchets représentent environ un tiers de la poubelle noire et produisent des gaz à effet de serre, comme à Flamoval, près d'Arques, où ils sont incinérés à 100%. Il faut être clair, toutefois. Les réfractaires parmi les Français ne seront pas sanctionnés. La loi du 10 février 2020, relative à la lutte contre le gas-

pillage et à l'économie circulaire, dit bien que l'obligation touche en premier lieu les collectivités (les communes, la Région...). C'est à elles de s'adapter à leur territoire et de trouver des idées.

**LE COMPTE À REBOURS A COMMENCÉ**  
Huit mois nous séparent de l'entrée en vigueur de la loi. Les collectivités flamandes sont-elles prêtes ? À Hazebrouck, le SMICTOM (Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères) est aux premières loges de cette transition. Pour son président, Philippe Brouteels, l'heure est à « l'expérimentation », et, s'il n'y a pas de solution idéale, plusieurs pistes sont sur la table.

*« Un certain nombre de gens [...] a cherché des moyens de réduire la part de fermentescibles »*

Philippe Brouteels, président du SMICTOM

Le compostage est en tout cas une piste privilégiée. Depuis février, les efforts en ce sens sont soutenus par Louise Robin, guide-composteur, une pro du compostage. Louise s'affaire à un panachage de solutions : continuer à soutenir le compostage individuel, proposer d'installer des composteurs en pied d'immeuble, des composteurs collectifs, des points d'apport volontaires... Selon

FLANDRE

Mercredi 12 Avril

# À VOS MARQUES, PRÊTS ? COMPOSTEZ !

Le compostage a la cote chez les particuliers. De bon augure car les collectivités devront bientôt proposer des solutions pour les biodéchets. [Pages 3 et 4](#)



# Bruno Ficheux veut gérer la déchetterie communale



La déchetterie d'Estaires ne peut accueillir qu'une seule voiture sur son plateau.

**ESTAIRE**S La déchetterie d'Estaires est dans un état catastrophique, c'est un secret de polichinelle. Le sujet anime les esprits des élus du SMICTOM des Flandres, qui gère la structure, et depuis le 29 avril 2021, la déchetterie est en restriction d'accès : seul un véhicule à la fois peut accéder à la plateforme. En cause, la corrosion au niveau de la structure. Face à l'attente qui perdure, le maire d'Estaires a décidé d'agir.

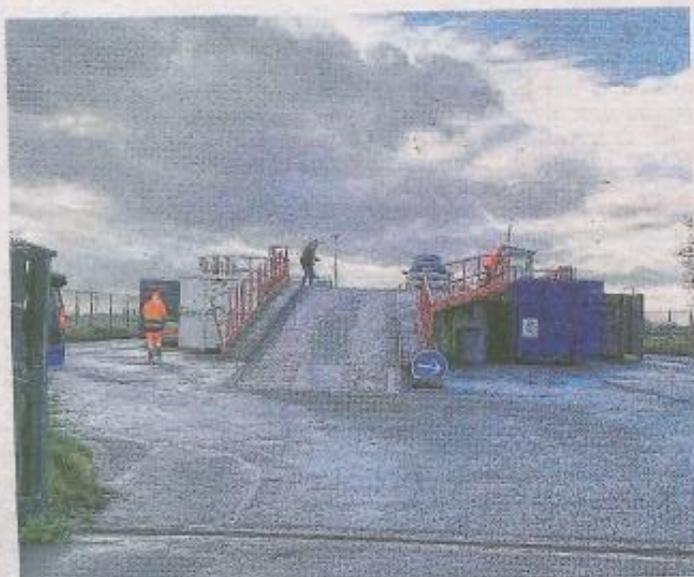
Dans un courrier adressé au sous-préfet de Dunkerque, Bruno Ficheux a détaillé vouloir retrouver la gestion de la déchetterie communale. « Pour faire face à la vétusté de la déchetterie, la commune souhaite reprendre cette compétence à sa charge afin

d'assurer la gestion et de moderniser les équipements », peut-on lire dans le courrier adressé à François-Xavier Bieuville, le nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque. Dans ce courrier, l'élu précise avoir un projet à tête pour moderniser la structure. « La commune envisage la mise en place d'un projet d'économie circulaire et solidaire dans le cadre de cette future gestion », présente l'élu. Il poursuit : « Des partenaires ont d'ores et déjà été identifiés des réunions de travail se sont tenues notamment avec le groupe « Vitamine T » basé à Lesquin, ainsi qu'avec des start-up innovantes sur la thématique des déchets. » ■ JEAN-BAPTISTE PLOYART

Contacté, le SMICTOM des Flandres n'a pas donné suite à nos sollicitations.

# Estaires veut reprendre la compétence déchets à la CCFL pour moderniser sa déchetterie

Jeudi 27 Avril



L'accès à la déchetterie estairoises, vétuste, est restreint depuis 2021.

**ESTAIRES.** Le maire Bruno Ficheux a publié un courrier dans lequel il demande au sous-préfet comment reprendre la gestion des déchets à la CCFL, qui la confie au SMICTOM. Une demande dans le but de construire une nouvelle déchetterie. Dans ce courrier daté du 14 avril et posté sur sa page Facebook le 17, le maire d'Estaires rappelle la situation : « La commune possède sur son territoire une déchetterie dont la gestion est assurée par le SMICTOM, par délégation de la CCFL au titre de sa compétence collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés. »

Bruno Ficheux cite ensuite une récente disposition légale qui « laisse apparaître la possibilité de déroger aux principes posés par le droit concernant les répartitions des compétences entre communes et intercommunalité ».

« Pour faire face à la vétusté de la déchetterie, la commune souhaite reprendre cette compétence à sa charge afin d'assurer la gestion et de moderniser les équipements. »

**« La plateforme métallique ne supporte qu'un seul véhicule à la fois. »**

Depuis 2021, la plateforme métallique de l'équipement, qui souffre de corrosion, ne supporte qu'un seul véhicule à la fois. Apave, l'organisme de contrôle partenaire du SMICTOM, avait alors préconisé entre six mois et un an d'utilisation maximum. Le courrier évoque « un projet d'économie circulaire et solidaire dans le cadre de cette future ges-

tion », porté par la commune. « Des partenaires ont d'ores et déjà été identifiés, des réunions de travail se sont tenues notamment avec le groupe Vitamine T basé à Lesquin, ainsi qu'avec des start-up innovantes sur la thématique des déchets. »

Bruno Ficheux demande ainsi au sous-préfet de lui « indiquer les possibilités données par le droit afin de permettre à la commune d'Estaires la reprise de cette compétence ».

Contacté pour réagir à cette démarche, le président du SMICTOM Philippe Brouteele a expliqué « ne pas faire de commentaires sur des courriers » qui ne lui sont pas destinés. Le programme validé en mars par le SMICTOM prévoit à l'horizon 2026 que les déchetteries d'Hazebrouck et Merville soient reconstruites. ■

CLAIRE COUILLEZ-BROUET

# Il y a un dépôt sauvage près de chez moi, que puis-je faire ?

Samedi 20 Mai

L'idéal est de relever la plaque d'immatriculation de la personne en train d'abandonner des débris, ou de la photographier discrètement. Mais même s'il est trop tard, des solutions existent.

PAR ANNE-GAËLLE BESSE  
agbesse@lavoixdunord.fr

## DROITS ET DEVOIRS.

« On n'intervient pas soi-même », rappelle Philippe Brouteele, président du syndicat mixte chargé de la gestion des ordures ménagères pour la Communauté de communes Flandre-Lys (CCFL). Le mieux, face à un dépôt sauvage, est d'identifier son auteur. « Puis on téléphone à la mairie, à la gendarmerie ou à la police », selon qu'on habite en zone rurale ou en ville.

“ Si la commune est équipée de caméras de vidéoprotection, l'auteur du dépôt ou son véhicule peut avoir été filmé. »

Il est évidemment plus compliqué d'identifier l'auteur de l'infraction si on arrive après coup. En revanche, si la commune est équipée de caméras de vidéoprotection, l'auteur du dépôt ou son



Les zones à l'abri des regards ont plus de risques d'attirer des dépôts illégaux de déchets. PHOTO ARCHIVES « LA VOIX »

véhicule peut avoir été filmé. Là encore, le/la maire peut transmettre les images aux forces de l'ordre.

Parfois, malgré ces alertes, le dépôt reste présent. « Le déchet attire le déchet », rappelle Philippe Brouteele – un dépôt sauvage peut amener d'autres personnes indelicates à y ajouter leurs propres affaires. « Mais parfois, ce n'est pas si simple : il peut y avoir des maté-

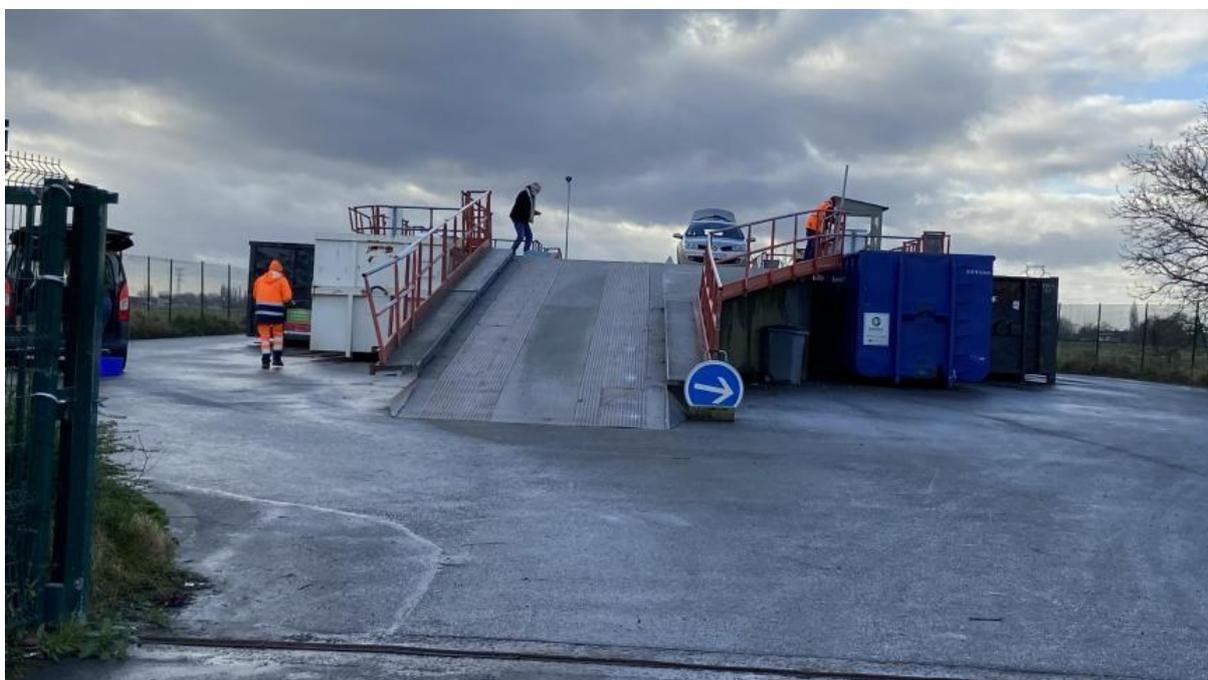
riaux dangereux, comme de l'amiante et pour les débarrasser, il faut prendre des précautions. » La collectivité doit donc envoyer un professionnel muni d'un équipement adéquat, ce qui peut prendre du temps.

Les auteurs de ce dépôt risquent une amende de 135 à 3 000 €, mais aussi la confiscation de leur véhicule s'il a servi à commettre l'infraction. ■

## À Estaires, la déchetterie sera bientôt « au sol », comme à Merville

Par Marc Le Tellier

La plateforme, rendue dangereuse par la corrosion, pourrait ne pas passer l'été. Tous les conteneurs de la déchetterie d'Estaires seraient posés au sol.



Un seul véhicule peut aujourd'hui accéder à la plateforme de la déchetterie d'Estaires. Publié: 30 Juin 2023

C'est désormais une question de mois, voire de semaines : la plateforme de la déchetterie d'Estaires, [fragilisée par la corrosion](#) au point de ne plus accueillir qu'un véhicule à la fois, va disparaître : « *Ce sera une déchetterie au sol, comme à Merville* », a annoncé lundi le président du SMICTOM des Flandres, Philippe Brouteele.

### « Obligation sécuritaire »

Ce dernier n'a pas donné de précisions sur le calendrier, mais le démontage de la plateforme est irrévocable : « *François-Xavier Hennéon* (vice-président du SMICTOM et conseiller délégué à Estaires, NDLR) *a pu le constater lors d'une visite l'obligation sécuritaire de la démonter* », appuie Philippe Brouteele. L'opération pourrait ne nécessiter que « *deux jours de fermeture et nous coûter assez peu d'argent* ». Avec la disparition du quai, c'est à Merville pour les déchets verts, « *puisque huit bennes au sol y sont installées* » ou à la déchetterie de

Laventie, « dont les heures d'ouverture ont été élargies », que le syndicat conseille de se rendre.

## **Un projet « dans le lointain »**

Laventie ou Bailleul, tels sont les modèles que le SMICTOM souhaite reproduire d'abord à Hazebrouck et à Merville, puis, « dans le lointain » selon les mots de Philippe Broutele, à Nieppe et Estaires. Rappelons que la ville d'Estaires a sollicité le préfet en avril afin de [repandre la compétence déchetterie à la CCFL](#). La démarche vise à moderniser l'équipement voire à en construire un nouveau.

*« On ne peut pas s'opposer au démontage de la plateforme si c'est pour une question de sécurité, observe la première adjointe Dorothée Bertrand. En revanche, on maintient l'idée qu'il faut une déchetterie fonctionnelle. »*



SMICTOM des Flandres

Centre d'Affaires l'Atrium 3.0

41 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 59190 HAZEBROUCK

Tél : 03-59-68-40-06

Email : [smictom@ville-hazebrouck.fr](mailto:smictom@ville-hazebrouck.fr)

Site internet : [www.smictomdesflandres.fr](http://www.smictomdesflandres.fr)